République Française COMMUNE DE SAUVIGNY

Nombre de membres en	Séance du 12 avril 2022
exercice: 11	L'an deux mille vingt-deux et le douze avril l'assemblée régulièrement convoquée le 12 avril 2022, s'est réunie sous la présidence de Jean-Luc HENRY, Maire.
<u>Présents</u> : 11	
Votants: 11	<u>Sont présents</u> : Jean-Luc HENRY, Monique BONAFINI, André BRUNEL, Romain HENRY, Amandine MORLOT, Jérôme PRIN, Sandrine MULLER, Tamara LUCAS,
	Patrick HURNI, Béatrice MERCIER, Tom GENIN
	Secrétaire de séance : Sandrine MULLER

Objet: Approbation des Comptes de Gestion 2021 de la Commune - du Service des Eaux et des Bois - 2022 DE 012

Le Maire n'a pas pris part au vote.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'adoption des comptes de gestion de l'année 2021 des budgets de la commune, du service des eaux et des bois.

Après s'être assuré que les comptes de gestion de l'année 2021 des budgets de la commune, du service des eaux et des bois dressés par le comptable, ont repris dans leurs écritures chacun des soldes figurant au bilan des exercices, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrits de passer dans ses écritures,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- APPROUVE les comptes de gestion 2021 des budgets de la commune, du service des eaux et des bois.

Objet: Approbation du Compte Administratif 2021 de la Commune - 2022 DE 013

Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote.

Après présentation du compte administratif 2021 de la commune par Mme BONAFINI Monique, 1ère adjointe, les membres du Conseil Municipal les acceptent comme suit :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES:	104 106.54 €
RECETTES:	134 578.17 €
INVESTISSEMENT	
DEPENSES:	88 621.77 €
RECETTES:	86 916.04 €

Objet: Approbation du Compte Administratif 2021 du Service des Eaux - 2022 DE 014

Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote.

Après présentation du compte administratif 2021 du service des eaux de Sauvigny par Mme Monique BONAFINI, 1ère adjointe, les membres du Conseil Municipal les acceptent comme suit :

FONCTIONNEMENT

20 604.52 €
28 551.27 €
24 328.44 €
11 314.38 €

Objet: Approbation du Compte Administratif 2021 des Bois de Sauvigny - 2022 DE 015

Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote.

Après présentation du compte administratif 2021 des Bois par Mme BONAFINI Monique, 1ère adjointe, les membres du Conseil Municipal les acceptent comme suit :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 29 000.96 \in RECETTES : 32 769.67 \in

INVESTISSEMENT

DEPENSES:0.00 ∈RECETTES:4 092.36 ∈

Objet: Affectation des résultats 2021 - COMMUNE - 2022 DE 016

	RESULTAT CA	VIREMENT A LA	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A
	2020	SI	L'EXERCICE	REALISER 2021	RESTES A	PRENDRE EN
			2021		REALISER	COMPTE POUR
						L'AFFECTATION DU
						RESULTAT
D.H. TEGT	10.722.06.6		1 705 72 0	7.502.00	7.502.00.0	1.516.22.6
INVEST	10 723.96 €		- 1 705.73 €	7 502.00 €	7 502.00 €	1 516.23 €
				- €		
FONCT	30 667.49 €		30 471.63 €			61 139.12 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	61 139.12 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	19 926.77 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	41 212.35 €
Total affecté au c/ 1068 :	19 926.77 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2021 A REPRENDRE (LIGNE 001)

9 018.23 €

Objet: Affectation des résultats 2021 - Service des Eaux - 2022 DE 017

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	53 776.35 €		- 13 014.06 €	- €	- €	40 762.39 €
FONCT	33 150.24 €		7 946.75 €			41 096.99 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	41 096.99 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	41 096.99 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2021 A REPRENDRE (LIGNE 001)

40 762.39 €

Objet: Affectation du résultat 2021 - BOIS - 2022 DE 018

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	4 092,36 €		- €		- €	4 092,36 €
				- €		
FONCT	58 865.46 €		3 768.71 €			62 634.17 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	62 634.17 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	62 634.17 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2021 A REPRENDRE (LIGNE 001)

4 092,36

Objet: Vote des 3 taxes - exo 2022 - 2022 DE 019

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2022, à savoir :

Taxe Foncière (bâti) : 33.26 %
Taxe Foncière (non bâti) : 12.98 %
CFE (cotisation foncière des entreprises) : 10.60 %

Objet: Adoption du tableau des subventions 2022 - 2022 DE 020

Le Maire présente la liste des associations auxquelles il est proposé d'attribuer une subvention en 2022.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention aux associations sur la base du tableau annexé à la délibération,
- AUTORISE le Maire à signer tout document découlant de cette décision.

ASSOCIATION	VOTE 2022
ILCG DU VAL DES COULEURS	300 €
ADMR	300 €
LE SOUVENIR FRANCAIS	30 €

Objet: Travaux de rénovation de la mairie - 2022 DE 021

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal les plans de rénovation de la mairie et des logements proposés par l'architecte.

Ainsi, après avoir étudié les plans, les membres du Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander un chiffrage des travaux à l'architecte.

Objet: Approbation du Budget Primitif 2022 de la Commune - 2022 DE 023

Le Maire présente le Budget Primitif Principal 2022 de la Commune de Sauvigny.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** le budget primitif principal 2022 qui s'élève à :

Dépenses de fonctionnement : 171 979.10 €
Recettes de fonctionnement : 171 979.10 €
Dépenses d'investissement : 29 345.00 €
Recettes d'investissement : 29 345.00 €

Objet: Approbation du Budget Primitif 2022 du Service des Eaux - 2022 DE 024

Le Maire présente le Budget Primitif du Service des Eaux 2022 de la commune de Sauvigny.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** le budget primitif du Service des Eaux 2022 qui s'élève à :

Dépenses de fonctionnement : 69 396.99 €
Recettes de fonctionnement : 69 396.99 €
Dépenses d'investissement : 52 896.39 €
Recettes d'investissement : 52 896.39 €

Objet: Approbation du Budget Primitif 2022 du Service Bois - 2022 DE 025

Le Maire présente le Budget Primitif Bois 2022 de la commune de Sauvigny.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** le budget primitif 2022 du service Bois qui s'élève à :

Dépenses de fonctionnement : 64 334.17 €
Recettes de fonctionnement : 64 334.17 €
Dépenses d'investissement : 4 092, 36 €
Recettes d 'investissement : 4 092, 36 €

Objet: Achat d'une échelle en acier pour le clocher de l'église - 2022 DE 022

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande faite par l'Entreprise Chrétien, qui souhaiterait le changement de l'échelle d'accès au mécanisme de l'horloge de l'église.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de changer l'échelle d'accès et charge Monsieur le Maire de signer tous les documents en rapport avec cet achat, et d'inscrire la dépense à la section de fonctionnement.

Objet : Demande de subvention de la part du SEL des 3 bornes

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de subvention faite par le SEL des 3 bornes (Système d'Echange Local). Après délibération, le Conseil Municipal ne souhaite pas verser de subvention mais propose de revoir la situation de l'association dans un an. En revanche, il propose le prêt de la salle des fêtes (hors week-end, la location de la salle étant prioritaire) pour l'organisation des réunions de

l'association. Le SEL devra signer une convention de prêt et fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.

Objet : Entretien du cimetière

Afin de préparer le chantier de réfection des allées du cimetière, le Conseil Municipal souhaite faire appel à la bonne volonté de bénévoles du village.

Les travaux auront lieu le samedi 7 mai 2022 à partir de 09h00.

Objet : Cérémonie du 08 mai

Le dépôt de gerbe du 8 mai se déroulera à partir de 11h30 devant le monument aux morts. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

La séance a été levée à 22h55.